



Ils remettent ça.

Forts d'avoir réussi à manipuler les salariés lors des pseudo négociations sur l'accord d'intéressement, LE JOLY PICARD récidivent en tentant de prendre les salariés d'Initial en otages, sur les NAO.

Qui va croire aux scandaleuses affirmations qui consistent à dire qu'ils sont de gentils patrons et que les affreuses Instances représentatives du Personnel n'ont pour but que de faire perdre de l'argent aux salariés.

La CGT était convoquée les 18 et 19 février, pour négocier sur tous les points que le législateur a prévu afin de faire évoluer les salaires et les conditions de travail des salariés d'Initial.

Le 18, la direction décide de suspendre les négociations pour des raisons qui dépassent tout entendement et le 19 ils n'ont même pas pris la peine de répondre à leur propre convocation.

Nous avons pris la décision de faire intervenir un huissier de justice pour constater que nous, nous étions là (le constat d'huissier sera affiché à réception), disposés à discuter de tous les sujets et surtout de ceux qui permettraient de relancer la machine du gagnant gagnant.

Ils s'en foutent. Leur seul objectif : 20 % de résultat en fin d'année. La vache à lait que nous sommes, doit servir à combler les 1 milliard de déficit de Rentokil. Les salariés de l'entreprise passent après. Pareil pour les investissements, eux aussi partent dans la dératisation et autres métiers du Groupe Anglo-Saxon. Qui paye ? Nous. Pourquoi ? parce que nous sommes les seuls à dégager autant de résultat. Nous devons exiger et obtenir un meilleur partage des richesses.

Lors de la première rencontre, leur proposition semblait être un alignement sur l'inflation. Autrement dit, 0,7%. Sur un salaire de 1400€ cela représente environ 9 Euros par mois.

DEVONS NOUS NOUS DEFROQUER POUR 25 CENTIMES PAR JOUR,

Ils n'ont pas respecté la loi et la demande du CCE, ils ont mesuré le risque et ils doivent en répondre devant la justice.

Ils pleurent de se retrouver assignés devant le tribunal alors qu'il y a quelques semaines ils ont eux mêmes assigné le CCE pour contester un droit d'alerte. Les Instances Représentatives du personnel ont confiance en la justice.

**NE VOUS LAISSEZ PAS BERNER PAR CEUX QUI AFFIRMAIENT QUE
L'INTERESSENT NE DIMINUERAIT PAS PLUS DE 10 %.
C'EST EUX QUI VOUS MENTENT !!!**